

Prise de position «Trafic aérien et changement climatique»

«Nombreuses sont les personnes qui comprennent beaucoup trop tard qu’elles ont passé à côté des buts de l’existence: les plaisirs, la beauté et la nature, la santé, les voyages et la culture.» (Wilhelm Busch)

Cette citation est-elle encore valable de nos jours? Les vacances et les voyages favorisent depuis toujours la compréhension mutuelle des autres populations, cultures et religions. A l’heure de la mondialisation, il est aussi de plus en plus courant de suivre une formation à l’étranger. Les rencontres interculturelles dans les domaines de la politique, de la société, de l’économie, de la science et de l’éducation, de l’art et de la culture offrent de précieuses occasions de réflexion et d’échanges en ouvrant la porte à de nouvelles idées. Les contacts et les amitiés tissés ainsi créent un climat de confiance propice à une cohabitation pacifique dans le monde entier.

1. Introduction et faits

Le tourisme est aujourd’hui l’un des secteurs économiques les plus importants dans le monde. En tant que source de devises (par exemple dans le cadre de la lutte contre la pauvreté), le tourisme respectueux de l’environnement et soucieux de préserver les ressources joue un rôle primordial pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). L’industrie du tourisme représente **10 %** environ du PIB (produit intérieur brut) mondial; une personne sur dix exerçant une activité professionnelle dans le monde travaille pour le secteur du tourisme.

- 1.1 Nous savons que ce sont essentiellement les émissions générées par les êtres humains, comme les gaz à effet de serre, qui mettent en péril l’équilibre naturel et polluent l’atmosphère. Selon l’Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme est responsable de **5 %** environ des émissions de CO₂ produites dans le monde.
- 1.2 Lors de la conférence sur le climat qui s’est tenue fin 2015 à Paris, un accord engageant pour la première fois tous les Etats à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre a été adopté pour la période après 2020. Il s’agit de réduire drastiquement la consommation de combustibles fossiles dans le but de faire baisser les émissions de CO₂. A moyen terme, nous devons passer complètement aux énergies renouvelables, en accord avec la société et l’économie.
- 1.3 Le trafic aérien dans son ensemble contribue aux émissions mondiales de CO₂ à hauteur de **2 à 2,5 % environ**. En raison de la croissance économique mondiale, les émissions de CO₂ continueront d’augmenter à moyen et long terme, même en tenant compte des fluctuations mondiales, régionales ou nationales.
- 1.4 Alors que le **transport maritime** se situe à peu près au niveau du trafic aérien avec des émissions annuelles de CO₂ de l’ordre de **2,5 %**, le **trafic routier** affiche un taux nettement supérieur, à savoir **16 %** environ. Mais c’est la **production d’énergie** (électricité, chaleur) qui représente la plus importante source d’émissions mondiales de CO₂ avec une proportion estimée à **35 %**.

2. Mesures au sein de la FSV

2.1 **Depuis 15 ans, la FSV accorde une grande importance à la question de la protection du climat.** Le premier workshop sur ce thème a eu lieu en 2004 sous le titre «Décoller à bas prix – la protection du climat reste à terre». En 2007 déjà, l'entreprise de logiciels Umbrella a développé en collaboration avec la Fondation myclimate une solution simple pour les agences de voyages permettant de calculer et de compenser les émissions de CO₂ générées par les vols. Pendant longtemps, les clients ne voulaient rien savoir des vols ou des voyages climatiquement neutres, et ce malgré le fait que la compensation de CO₂ est déductible des impôts.

2.2 A l'heure actuelle, les membres de la FSV sont nombreux à proposer activement la **compensation de CO₂ à leurs clients, tant au niveau de la vente stationnaire que de la vente en ligne**, par exemple via www.myclimate.org.

2.3 Pour **limiter au maximum l'empreinte carbone, il faut renoncer, réduire, compenser.** Les personnes qui souhaitent voyager de manière plus durable peuvent notamment réserver une destination desservie par un moyen de transport respectueux de l'environnement (par ex. le train), favoriser les vols directs au lieu de privilégier les escales (uniquement parce que c'est moins cher) et/ou finalement compenser les émissions de CO₂.

La compensation des émissions de CO₂ ne sert pas seulement à se donner bonne conscience, mais s'avère extrêmement précieuse sur le plan mondial en réduisant les dommages causés à l'environnement dans d'autres endroits. En effet, l'investissement de cette compensation dans des projets de protection climatique dont l'efficacité a été démontrée (par ex. le remplacement du bois de chauffage par des fours solaires) réduit l'impact sur le changement climatique à l'échelle mondiale.

Il n'en demeure pas moins que nous devons changer de comportement. Il nous incombe à tous, transports aérien, maritime et routier, industrie, commerce et agriculture, de prendre nos responsabilités en réduisant drastiquement les émissions de CO₂ le plus rapidement possible pour les rapprocher de zéro au travers d'économies ou de solutions techniques.

3. Taxe CO₂ sur les billets d'avion, impôt sur le kérosène en Suisse

3.1 Seuls quelques pays prélèvent une **taxe sur le CO₂** à l'heure actuelle, en appliquant des méthodes de mise en œuvre très différentes. Il n'existe pas de modèle efficace. La **FSV soutient l'introduction d'une taxe sur le CO₂ uniquement si:**

- a) la compagnie aérienne inclut le montant de la taxe dans le prix du vol et se charge des opérations de décompte avec les autorités compétentes;
- b) cette taxe est valable pour tous les aéroports en Suisse (y compris Bâle/Mulhouse);
- c) les recettes sont affectées et investies de manière ciblée dans la lutte contre le changement climatique en Suisse, par ex. dans la recherche et le développement de nouvelles technologies visant à réduire les émissions de CO₂ ainsi que les coûts environnementaux.
- d) il existe un régime global pour le trafic aérien international.

Il n'existe pas de taxation mondiale du carburant d'aviation à ce jour, les traités internationaux (Convention de Chicago de 1944, etc.) ne le permettant pas à l'heure actuelle.

La Suisse ne peut pas introduire unilatéralement un impôt sur le kérosène pour le trafic aérien international. Une réglementation mondiale est dès lors nécessaire pour prendre et financer des mesures efficaces en matière de protection du climat.

4. Perspectives

Le changement climatique met toutes les branches au défi et implique une responsabilité sociale dont la Fédération Suisse du Voyage (FSV) est consciente depuis de nombreuses années. Une nature vivante et un environnement intact constituent les piliers de nos affaires – les voyages – raison pour laquelle la FSV soutient la politique climatique de la Suisse dans sa sphère d'influence.

Voyager en étant conscient des enjeux, c'est aussi faire le choix de la durabilité et du plaisir.

A propos de la Fédération Suisse du Voyage (FSV)

Créée en 1928 sous le nom de Fédération Suisse des Agences de Voyages, la Fédération Suisse du Voyage est l'interprofession des agences de voyages, tour-opérateurs, agences de voyages en ligne et agences incoming de Suisse et du Liechtenstein. La FSV fournit une multitude de prestations à ses membres, tout en s'engageant en faveur de conditions cadres équitables. Elle se tient à l'entière disposition des consommateurs, des médias, du public et des autorités pour répondre à leurs questions. L'association faitière compte plus de 680 membres actifs, ainsi que près de 150 membres passifs, et représente 80 % environ du chiffre d'affaires total (avoisinant CHF 7 milliards) généré dans le secteur des voyages (outgoing, voyages d'affaires compris).

www.srv.ch

Zurich, juin 2019 – Comité de la FSV et commission spécialisée Environnement et affaires sociales (Sources: Fondation myclimate, Zurich, etc.)